LA CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

Reprise de séance, 59e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 15 novembre 2021

**Rapport et Décisions de la reprise de séance de la** **59e Réunion**

**du Comité permanent**

**Lundi 15 novembre 2021**

**13:00 – 15:15 Séance plénière du** **Comité permanent**

1. Le **Président** prononce la reprise de séance. Le seul point à l’ordre du jour porte sur la mise en place du processus de recrutement d’un nouveau Secrétaire général car le deuxième mandat de la Secrétaire générale actuellement en fonction se termine le 21 août 2022.

2. Le **Président** réunit alors le Comité permanent à huis clos. À la reprise de la séance ouverte et après quelques discussions, il est convenu de ce qui suit :

**Décision SC59-39 : Le Comité permanent décide de nommer, au comité de sélection du prochain Secrétaire général, les Parties contractantes qui siègent au Groupe de travail sur la gestion ainsi qu’un représentant volontaire pour l’Afrique, l’Amérique latine et les Caraïbes et l’Océanie, respectivement, pour assurer la représentation régionale, et la Chine, hôte futur de la COP. Le processus se déroulera virtuellement et devrait être conclu de telle sorte qu’une décision relative au choix du candidat puisse être prise à la reprise de séance de la 59e Réunion du Comité permanent qui commencera le 23 mai 2022, avec l’aide des Ressources humaines de l’UICN et du Sous-groupe sur les finances.**

**Décision SC59-40 : Le Comité permanent confie au Groupe de travail sur la gestion la rédaction d’un projet de résolution pour guider le processus de recrutement d’un nouveau Secrétaire général.**

3. Le Comité permanent charge le Secrétariat de demander aux régions de nommer les représentants supplémentaires auprès du comité de sélection et demande instamment que le rapport de la présente séance soit distribué dès que possible à toutes les Parties contractantes afin que le processus de sélection puisse commencer.

4. L’**Australie**, la **Belgique**, le **Mexique**, la **Norvège**, le **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord**, la **Slovénie**, la **Suède**, la **Suisse** et l’**Uruguay** interviennent dans la discussion.

5. Remerciant les participants, le **Président** lève la séance actuelle de la 59e Réunion du Comité permanent.